



Panne 2 semaines après l'achat

Par **burzule**, le **20/11/2008** à **15:24**

Bonjour et merci de prendre le temps de me lire,

j'ai commandé le 28/10/08 un objectif Nikon sur internet d'une valeur de 594,50 €.

j'ai reçu cette commande le lundi 3/11/08, déballé et testé l'article fonctionne.

Malheureusement, le dimanche 16/11/08 je constate un dysfonctionnement confirmé par un revendeur Nikon.

Appels et Mails au site marchand qui me renvoie vers Nikon (normal, ce sont eux qui assurent la garantie), résultat : mercredi 19/11, renvoi de l'objectif au constructeur pour examen.

2 semaines se sont donc écoulées entre la réception de l'article et le constat de la panne...

J'aimerais donc savoir s'il ne serait pas légitime de réclamer un échange standard au lieu du retour en garantie bien que le délai de rétractation soit passé ?

quels seraient alors les éventuels recours à part la bonne volonté des marchands ?

merci pour vos conseils